



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 106810

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes de bien vouloir lui faire connaître la date à laquelle les décrets d'application de la loi de 2003 relatifs à la retraite progressive permettant au salarié âgé de plus de soixante ans de poursuivre à temps partiel une activité tout en bénéficiant d'une fraction de sa pension inversement proportionnelle à la durée travaillée pourront être publiés.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106810

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10510